

Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages – 2026-2027

Éducation préscolaire 4 et 5 ans

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Première communication écrite autre qu'un bulletin	1 ^{er} bulletin	2 ^e bulletin	3 ^e bulletin ¹
- Communication remise au plus tard le 15 octobre 2026 - Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant	- Étape 1 : 31 août au 12 novembre 2026 - Communication remise au plus tard le 20 novembre 2026 - Énoncés décrivant le développement des compétences ciblées.	- Étape 2 : 16 novembre 2026 au 18 février 2027 - Communication remise au plus tard le 15 mars 2027 - Énoncés décrivant le développement des compétences ciblées.	- Étape 3 : 22 février au 23 juin 2027 - Communication remise au plus tard le 10 juillet 2027 - Énoncés décrivant le développement de toutes les compétences.
Énoncés décrivant le développement des compétences : - L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée. - L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée. - L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée. - L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée Des commentaires sur les progrès et défis peuvent y être ajoutés, au besoin.			

Consignation des compétences au bulletin de l'enseignement préscolaire
Année scolaire 2026-2027

Il y a 5 domaines de développement propre au programme d'activités de l'éducation préscolaire.

- * **Physique et moteur** : Accroître son développement physique et moteur
 - * **Affectif** : Construire sa conscience de soi
- * **Social** : Vivre des relations harmonieuses avec les autres
 - * **Langagier** : Communiquer à l'oral et à l'écrit
 - * **Cognitif** : Découvrir le monde qui l'entoure

Étape 1	Étape 2	Étape 3
Deux domaines minimums seront évalués, au choix de l'enseignante , en lien avec la progression de chacun des élèves.	Trois domaines minimums seront évalués, au choix de l'enseignante , en lien avec la progression de chacun des élèves.	Les cinq domaines seront évalués en lien avec la progression de chacun des élèves.

Catherine Poirier	Caroline Chagnon, Isabelle Pomerleau, Laurie Bilodeau, Rosine Bélanger-Lafaille, Nathalie Fréchette (Élizabeth Rhéaume), Claudia Tanguay, Carolyne Massé
Directrice d'école	Enseignants